

Le CA CommUNIQUE est une fiche d'information sur les principaux sujets traités lors des séances régulières publiques du conseil d'administration du CIUSSS MCQ.

Adoption du Rapport annuel de gestion 2018-2019 et du Rapport des comités, conseils et instances 2018-2019

Le Rapport annuel de gestion 2018-2019 adopté par le conseil d'administration sera disponible à l'automne 2019 suite à son dépôt à l'Assemblée nationale. Celui-ci sera également présenté lors des séances publiques d'information prévues à l'automne prochain. Ce rapport annuel est présenté en fonction des quatre grandes priorités de l'établissement, soit :

- Capital humain en santé et en sécurité afin d'assurer sa disponibilité;
- Accès aux soins et services de proximité;
- Trajectoires de soins et de services performantes;
- Missions universitaires au service de l'utilisateur.

Le rapport annuel fait état de la gestion des ressources financières, des activités relatives à la gestion des risques et de la qualité, de la gestion des ressources humaines, ainsi que des grandes réalisations de l'établissement. Afin de respecter les exigences ministérielles, les rapports des comités autres que le conseil d'administration et de ses comités sont inclus dans le Rapport des comités, conseils et instances 2018-2019 également adopté.

Adoption du Rapport annuel 2018-2019 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services

Le Rapport annuel 2018-2019 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et de l'amélioration de la qualité des services adopté par le conseil d'administration présente les types de plaintes reçues, les détails d'examen, les suites données et les plaintes qui ont fait l'objet d'un recours auprès du Protecteur du citoyen. Ce rapport sera disponible à l'automne 2019, et ce, suite à son dépôt à l'Assemblée nationale. Il sera également présenté lors des séances publiques d'information prévues à l'automne prochain.

Nomination de la directrice des soins infirmiers

Suite au départ de la titulaire en titre, M^{me} Josée Simoneau, des démarches ont eu lieu pour combler le poste de directeur ou directrice des soins infirmiers. Au terme du processus de sélection, la candidature de M^{me} Élise Leclair a été retenue. Le conseil d'administration a donc entériné la nomination de M^{me} Leclair à ce poste. Cette dernière détient un baccalauréat ainsi qu'une maîtrise en sciences infirmières de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) et elle est en voie de compléter une maîtrise en administration des affaires. Possédant plus de 17 années d'expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux, elle était jusqu'à tout récemment directrice adjointe au soutien et développement des pratiques professionnelles en soins infirmiers et d'assistance et prévention des infections au CIUSSS MCQ.

Nomination du chef du département de pharmacie

Suite au départ du titulaire en titre, M. Alain Bureau, des démarches ont eu lieu pour combler le poste de chef du département de pharmacie. Au terme du processus de sélection, la candidature de M. Mathieu Lapointe a été retenue. Le conseil d'administration a donc entériné la nomination de M. Lapointe à ce poste. Ce dernier détient un baccalauréat en pharmacie ainsi qu'une maîtrise de second cycle en pharmacie d'hôpital de l'Université Laval. Possédant plus de 14 années d'expérience dans le réseau de la santé et des services sociaux, il était jusqu'à tout récemment adjoint chef pharmacien régional au CIUSSS MCQ.

Adoption du Règlement de régie interne du département de chirurgie

Les obligations liées aux privilèges doivent notamment se retrouver dans les règlements des départements et des services médicaux. Plusieurs règlements ont déjà été adoptés lors des dernières séances du conseil d'administration et un autre règlement sera rendu disponible sur la bibliothèque de l'intranet de l'établissement, soit le Règlement de régie interne du département de chirurgie (RG-01-030).

Adoption de la composition du Comité régional pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise de la Mauricie et du Centre-du-Québec

Suite à l'adoption par le conseil d'administration du Règlement du Comité régional pour les programmes d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise de la Mauricie et du Centre-du-Québec le 26 mars dernier, un appel de candidatures a été fait auprès des organismes ciblés par le Comité provincial afin de siéger au Comité régional. Les personnes qui composeront le Comité régional proviennent soit du milieu communautaire, soit du milieu scolaire. Ces personnes sont :

- M^{me} Elana MacDougall (milieu scolaire);
- M^{me} Estefania Moreno (milieu scolaire);
- M^{me} Shannon Keenan (milieu communautaire);
- M. Andrew Holman (milieu communautaire);
- M^{me} Carol Chiasson (milieu communautaire);
- M^{me} Donna Noel (milieu communautaire).

Modification de la Politique de remboursement des frais de déplacement et de formation

La version révisée de la Politique de remboursement des frais de déplacement et de formation a été adoptée par le conseil d'administration. Cette nouvelle version vise l'harmonisation des pratiques de toutes les installations du CIUSSS MCQ et décrit les rôles et les responsabilités des différents acteurs.

Elle inclut tout le personnel salarié de l'établissement (incluant les gestionnaires et les hors-cadre), de même que les membres du conseil d'administration, les membres des comités des usagers du centre intégré (CUCI), les membres des comités des résidents, les médecins, les médecins résidents, les stagiaires et les usagers-ressources.

BRAVO!
**Reconnaissance et bon coup du CIUSSS MCQ –
Présentation du Programme québécois de psychothérapie
pour les troubles mentaux : des autosoins à la psychothérapie**

La directrice du programme santé mentale adulte et dépendance, M^{me} Christine Laliberté, a présenté aux membres du conseil d'administration le Programme québécois de psychothérapie pour les troubles mentaux (PQPTM) : des autosoins à la psychothérapie. Afin de faire face aux différentes problématiques en termes de qualité des services, d'équité et de délais de prise en charge, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) a opté pour l'implantation du PQPTM. Il vise notamment à :

- Transformer graduellement les services en santé mentale par l'adoption d'un modèle de soins par étapes;
- Accroître et améliorer l'offre de services publics de psychothérapie en utilisant de manière optimale les services des psychothérapeutes du réseau;
- Bonifier et diversifier les services, dont les autosoins;
- Standardiser la pratique et outiller les intervenants afin de mieux repérer la clientèle à développer une complémentarité de services pour des trajectoires de clientèles efficaces et optimales.

Le CIUSSS MCQ a été choisi par le MSSS afin de mettre en œuvre le projet de démonstration du PQPTM portant sur la trajectoire pour le trouble d'anxiété généralisé et le trouble panique chez l'adulte dans les RLS d'Arthabaska-et-de-L'Érable et de Drummond. Le site de démonstration a pour objectif de tester et de valider les orientations, les guides de pratique, la formation et les autres documents de soutien relatifs au PQPTM et, à terme, de faire état des constats et des recommandations qui pourront supporter les établissements des autres régions dans l'implantation de ce nouveau programme. L'établissement a de quoi être fier de ses équipes de santé mentale qui, malgré le changement d'envergure, se sont montrées mobilisées, enthousiastes et investies d'une mission : celle d'améliorer la qualité des services et d'accroître l'accessibilité pour la population.

**Prochaine séance régulière publique du CA :
le 1^{er} octobre 2019 (ville à déterminer)**

*L'heure et le lieu seront précisés
sur l'avis de convocation qui sera publié
7 jours avant la séance.*